

**Comité Technique Académique (CTA) du 22 septembre 2022 à 8h30**  
**Compte-rendu des points à l'ordre du jour**

- **Déclaration préalable** de chaque organisation syndicale représentée  
Lire celle du Sgen-CFDT

*Chaque organisation a ensuite demandé à Mme La Rectrice d'assurer sa présence à chaque instance du CTA. **Réponse** : dans la mesure où une autre instance à laquelle elle ne pourrait se soustraire n'a pas lieu le même jour, elle promet d'être présente. Le cas échéant, les OS devront accepter que le CTA prévu à même date soit décalé.*

**Point de Mme la Rectrice et/ou Secrétaire Générale concernant les conditions de rentrée**

- Rentrée sereine, techniquement réussie (sauf aléas de la vie dans les services), données remontées plutôt positives. Disciplines en tension : physique-chimie, histoire-géo, quelques unes en LP dans des disciplines pointues
- Ecole du futur : l'idée est d'inverser la méthode afin de réduire les inégalités sociales, il faut trouver des solutions : donner la parole au terrain, faire émerger des idées innovantes, les financer et les accompagner
- des personnels globalement nommés, un recrutement de stagiaires plus faible que l'an dernier car moins de lauréats de concours, recours à davantage de contractuels
- quelques situations RH complexes : vigilance pour service partagé sur le moins d'établissements possible, préconisations médicales suivies (mais seulement par le médecin du travail)
- postes médicaux-sociaux vacants : 0,5 ETP (équivalent temps plein) infirmier et 0,5 ETP Assistant social
- pas de statistiques de rentrée à disposition car volonté de ne pas surcharger les PERDIR (personnels de direction)- des webinaires ont été mis en place, les créneaux sont à ré-étudier (éviter pause méridienne)

1. **PV de séances du 17/05/22 et 30/06/22- adoptés** après quelques modifications proposées- **vote POUR unanime**

2. **Création de la plate-forme SIG AED-AESH**

- plate-forme de gestion existante des AESH CDisé.es sur Belfort augmentée de celle des AED CDisé.es à partir du 1/01/2023 (outils techniques à mettre en place). DSEN90 signera les contrats . **NB** : Les autres AED toujours géré.es depuis Dole, lycée Duhamel
- actuellement 35 ETP en CDI (gros pourcentage de l'effectif)
- rappel des critères de CDisation : 6 ans d'ancienneté, même avec interruption, même avec service dans d'autres académies...
- le cas d'un refus de CDisation d'AED peut se présenter si le besoin n'est plus existant dans l'établissement: un autre poste sera proposé dans un autre établissement
- choix de DSDEN Belfort : avait déjà les compétences de gestion pour les AESH
- (moins d'AED à gérer à dole, donc possibles transferts de postes administratifs de Dole à Belfort . Autre poste offert sur Dole si les personnes ne veulent/peuvent pas bouger.

**Vote : 9 abstentions (Sgen+FSU+UNSA)**

3. **Actions de formation pendant les petites vacances de classe** (automne 2022, hiver 2023)

- formation pour les volontaires seulement, rémunérée. Formations intéressantes, mais pendant les congés des enseignants posent problème :

**Vote : 3 abstentions (SGEN+UNSA) + 5 CONTRE (FSU)**

4. **Trois points pour information**

- **Offre de services de la DSI inter-académique** (présentée par B.Legrand et D.Michaud)

-Dans l'académie de Besançon, ABITOP existant depuis les années 90 (créé par une entreprise française). En 2019, le MEN adopte iTOP également . Désormais offre régionale Grande Région

-**Offre de services augmentée à compter du 01/11/2022** : TOUS les services DSI seront offert à TOUS les personnels du MEN, et du Ministère de l'agriculture pour la scolarité.

-Le point d'entrée pour les PERDIR sera unique (au lieu de DSI+DRNE+collectivités)  
Services offerts actuellement à DAFIL, DRH (exemple COLIBRIS) , et Conseils départementaux 25 et 39  
-DSI= 150 personnels, sur missions académiques et nationales. 90 personnels de l'académie seront qui seront répartis en **6 Groupes de Travail prochainement**

- **Elections professionnelles- complément du CTA du 17 mai 22**

Répartition hommes-femmes : dans les CCP, pas d'obligation de quota

Deuxième **réunion d'information prévue le 04/10/2022** (au rectorat et par visio), référente Mme Simon

- **Travaux et démarches de projets dans les écoles et établissements volontaires**

Pas encore d'enveloppe chiffrée pour l'académie .

La construction des projets précède les moyens. Projets construits après diagnostic partagé à partir des besoins des élèves (pas de besoins, pas de projet). Confiance en la dynamique d'innovation des équipes

## 5. Réponses aux questions diverses

- 0,4% de poste non pourvus, aucune liste à transmettre aux OS  
25 ETP sur petits BMP(moins d'une demi-service) pour disciplines en tension (physique-chimie, SII méca, maths/sciencesLP)
- Congés maladie temporaires : 70 suppléances proposées – reconstitution de viviers en langues et lettres modernes- zones plus exposées au manque de personnels : nord 70, Haut-Doubs et Jura Sud
- remplacement : viviers TZR/TR : 480 personnes - nouvellement recrutées à la rentrée : 3 dans le 1°degré, 70 dans le second degré
- PE : 6 recrutés sur listes complémentaires , 3 sur listes restantes (Stagiaires 50%)
- savoir nager : IEN en alerte , mais pas interpellé.es à ce sujet. **NB** : bassin mobile utilisé dans le 25 et le 90
- formation stagiaires à temps plein: 2D= 10 jours + parcours individualisé possible/ 1D= 10 jours sur temp scolaire, exonérés des 36h d'APC(30h à distance et 6h en école)  
- pas de créations de postes- postes libérés par départs en retraite
- démissions: dans le 2D, une en 2022 + 4 reports de stage (aucun en 2021) +4 ont renoncé au concours (1 seul en 2021)
- Affectation de stagiaires : elles dépendent des affectations nationales dans les acad, vigilance pour 2023 – **point à faire remonter au niveau national!**  
- proposition de recenser et diffuser les supports stagiaires (comme ce fut le cas précédemment) et les noms des tuteurs en amont des affectations  
- HSA: pas aux stagiaires , sauf s'ils sont volontaires (cf note de service)
- 48 PE ont obtenu une formation sur temps scolaire, indemnisés quand la liste a été transmise par INSPé
- faisant-fonction : 24 adjointsPERDIR, 5 IPR/ IEN (1D et 2D)- une **réunion prévue le 4/10**
- ruptures conventionnelles: **2 commissions en septembre et en mars** pour 1D et 2D (1:répondre aux besoins, 2 :examiner les demandes)
- part variable prime REP+ pas encore versée: **IEN 25 et 90 vont recevoir les PERDIR le 6/10/2022** pour évaluer et répartir les moyens, puis retour sur le terrain. **Point au prochain CTA**
- profs de doc et CPE PP ?: impossible car fonction attachée à une classe
- campagne promo classe exceptionnelle psyEN 2022: 1 erreur repérée pour 1 collègue, **réponse au prochain CTA** après vérification par Mme Thomas
- Bilan de l'EAFc en fin d'année dernière: sera fait au **conseil académique de formation en octobre (1°semaine)**- formation de secteur en EPS maintenue, visible sur EAFc prochainement (pb technique à régler)
- état des lieux personnels administratifs contractuels : 88 agents administratifs, 24 agents médicaux-sociaux, 28 agents techniques
- évaluations dans les écoles, reportées en janvier : décision académique ou départementale a ce jour, dates non connues (sauf si mises en place dans certaines écoles selon un calendrier prévu déjà) - **à revoir au prochain CTA**

Fin de séance 11h45

Anne Anthonioz